

Programme “Hubert Curien (PHC) - Brancusi”

Procès-verbal de la 6^{ème} session du Comité mixte franco-roumain de sélection réunie le 22 novembre 2012 à Bucarest

Dans le cadre de l'Accord culturel entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République Populaire de Roumanie du 11 janvier 1965 et suite à la mise en œuvre du Programme d'Actions Intégrées (PAI) “Brancusi” actée à Bucarest le 26 mars 2002 par le Ministère de l'Education et de la Recherche pour la partie roumaine et le ministère des Affaires étrangères et européennes pour la partie française, s'est tenue à Bucarest le 22 novembre 2012, la 6^{ème} session du comité mixte franco-roumain de sélection des projets scientifiques déposés dans le cadre du programme “Brancusi”.

- 1) La liste des membres des délégations française et roumaine figure en Annexe 1, partie intégrante du procès-verbal.
- 2) Les deux Parties ont échangé des informations en matière d'orientation de la politique scientifique et technologique en France et en Roumanie. Elles ont confirmé la nécessité de poursuivre leur coopération scientifique et technologique sur la base de la parité et de l'intérêt réciproque, dans le respect des priorités nationales en matière de développement de la science et de la technologie dans les deux pays.
- 3) 91 projets ont été co-déposés. Le comité mixte a décidé de retenir 24 candidatures. La liste des lauréats figure en annexe 2. Les soutiens accordés par les parties roumaine et française sont mentionnés aux points 5 et 6. Les parties s'engagent à s'informer mutuellement de toute modification concernant la réalisation des projets sélectionnés.
- 4) Les deux Parties confirment toute l'importance qu'elles attachent à la diffusion des résultats par des publications communes et souhaitent favoriser dans la mesure du possible la mobilité de jeunes scientifiques dans le cadre de ces projets. Elles expriment le vœu que les collaborations puissent se poursuivre dans le cadre des programmes européens ou internationaux, ou en relation avec les secteurs économique et industriel.
- 5) En Roumanie:
Pour tous les projets qui ont été retenus les prestations seront les suivantes :
Coûts pour les transports internationaux des chercheurs roumains pour un maximum de 3 visites / an / projet (600 € par voyage maximum).
En cas de nécessité, prise en charge des chercheurs roumains accompagnant les chercheurs français en visite en Roumanie dans le cadre du projet.
Coûts pour l'hébergement en hôtel, transport interne et per diem des chercheurs français pour un maximum de 18 jours / an /projet.
Le per diem pour les repas des chercheurs français en visite en Roumanie est de 60 RON par jour. Celui des chercheurs roumains accompagnateurs est de 13 RON par jour.
Tous les montants financés par la partie roumaine sont conformes avec la législation roumaine en vigueur. Le montant total accordé peut être au maximum de 4000€ / projet / an.
- 6) En France :
Le financement des projets retenus couvrira deux voyages et 14 jours par projet et par an. La partie française payera les voyages des chercheurs français (600 € par voyage) et le per diem des chercheurs roumains (110€/jour). Le nombre total de voyages pris en charge

pour le PHC Brancusi est de 48 par an. Le nombre total de per diem des chercheurs roumains pour le PHC Brancusi est de 336 par an.

- 7) Le Comité mixte décide de fixer le calendrier suivant du programme “Partenariat Hubert Curien Brancusi” et les actions du Comité pour 2013-2015:
- Janvier 2013: notification des financements aux lauréats
 - Février 2013: début des projets
 - Février 2015: lancement de l’appel à candidatures en France et en Roumanie
 - 18 mai 2015: clôture de l’appel d’offres

La prochaine réunion se tiendra en France à l’automne 2015.

Fait à Bucarest, le 22 novembre 2012

ROUMANIE
Autorité Nationale pour la Recherche
Scientifique
Département Intégration Européenne et
Coopération Internationale
Directrice

FRANCE
Institut Français de Roumanie
Ambassade de France en Roumanie

Conseiller de Coopération Adjoint

Anca GHINESCU

Fabien FLORI

Annexe 1

Délégation roumaine

Madame Anca GHINESCU

Directeur, Département Intégration Européenne et Coopération Internationale,
Autorité Nationale de Recherche Scientifique (ANCS).

Madame Elena DINU

Conseillère à Relations Européenne, Département Intégration Européenne et
Coopération Internationale, l'Autorité Nationale de Recherche Scientifique (ANCS).

Madame Claudia MUREA

Expert
Executive Agency for Higher Education, Research, Development and Innovation
Funding

Délégation française

M. Fabien FLORI

Conseiller de Coopération Adjoint
Attaché pour la Coopération Universitaire et Scientifique
Institut Français de Roumanie
Ambassade de France en Roumanie

Mme Elisabeth LEGRAND

Chargée de Mission,
Bureau des Affaires Européennes,
Direction des Relations Européennes et Internationales de la Coopération
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

M. Robert GARDETTE

Chargé de Mission,
Mission Expertise Internationale,
Direction générale pour la recherche et l'innovation
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

M. Bertrand de BOISDEFFRE

Chargé de Mission Scientifique
Institut Français de Roumanie
Ambassade de France en Roumanie